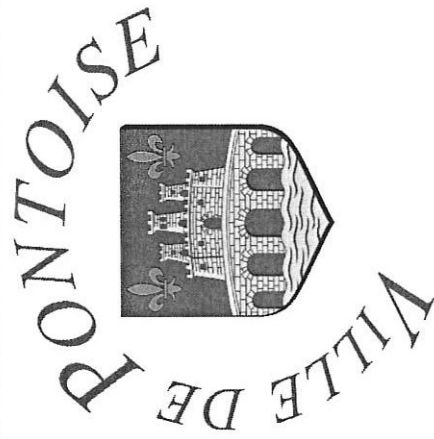


Conseil municipal du 15 décembre 2022

TARIFICATION 2023 DES SERVICES AU PUBLIC



(Applicable au 01/01/2023 sauf exceptions mentionnées)

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application n°1044 E.legalite.com

92 DE - 055-2106 (09095-29221210-97_22_06

TABLE DES MATIERES

	PAGES
SCOLAIRE	3
TARIFICATION 2023	5
DES SERVICES AU PUBLIC	
JEUNESSE ET POLITIQUE DE LA VILLE	9
SPORTS	13
AFFAIRES GÉNÉRALES	16
SENIORS	18
PATRIMOINE - MUSÉES - BIBLIOTHÈQUES - CULTURE - ANIMATIONS VILLE	21
VIE ASSOCIATIVE	27
COMMUNICATION	31
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	33
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	35
STATIONNEMENT	38
DIVERS	41

SCOLAIRE

REÇU EN PREFECTURE
Le 16/12/2022
Applications.papier@kyjpt.fr.com
95_BE-005-2105/005-2022115-97_20_4E

SCOLAIRE

APPLICABLES – RENTRÉE SCOLAIRE 2022

DESIGNATION	2021 / 2022	2022 / 2023
Frais d'année scolaire hors commune sur CACP sous conventions	1 324,00 €	1 324,00 €
Frais d'année scolaire pour enfant scolarisé hors communes en ULIS et en maternelle	670,43 €	670,43 €
Frais d'année scolaire pour enfant scolarisé hors commune en ULIS et en élémentaire	460,81 €	460,81 €

ENFANCE - PETITE ENFANCE

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/12/2022

[Application.pse.e-lespacer.com](http://application.pse.e-lespacer.com)

99_BE-V05-2135/05-20221215-97_22_BE

PRESTATIONS ENFANCE
TARIFS APPLICABLES du 1er septembre 2022 au 30 août 2023

TARIFS SANS RESERVATION

MONTANT QF	ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN 7h15-8h30	RESTAURATION SCOLAIRE 11h30-13h30	ACCUEIL SOIR avec goûter		ETUDE Avec goûter 16h30-18h00	ACCUEIL APRES ETUDE 18h-19h00	CENTRE DE LOISIRS MERCREDI			VACANCES SCOLAIRES	
			16h30-18h00	16h30-19h00			MERCREDI ½ JOURNEE SANS REPAS 7h15-11h30	MERCREDI ½ JOURNEE AVEC REPAS 11h30-19h00	JOURNEE AVEC REPAS 7h15-19h00	JOURNEE AVEC REPAS 7h15-19h00	POINT D'ACCUEIL AU PAC
0 à 525 €	1,50 €	2,15 €	1,85 €	3,00 €	1,85 €	1,20 €	1,65 €	3,80 €	6,25 €	8,10 €	1,00 €
526 à 675 €	1,75 €	2,85 €	1,95 €	3,20 €	1,95 €	1,25 €	2,80 €	5,65 €	9,35 €	12,15 €	1,10 €
676 à 875 €	2,00 €	3,50 €	2,15 €	3,50 €	2,15 €	1,35 €	4,05 €	7,45 €	11,75 €	15,30 €	1,20 €
876 à 1175 €	2,35 €	4,75 €	2,50 €	4,20 €	2,50 €	1,65 €	5,20 €	9,90 €	14,85 €	19,40 €	1,45 €
1176 à 1825 €	2,75 €	5,95 €	2,85 €	4,75 €	2,85 €	1,90 €	6,40 €	12,35 €	17,95 €	23,40 €	1,65 €
1826 à 2300 €	3,00 €	7,15 €	3,15 €	5,15 €	3,15 €	2,05 €	8,35 €	15,40 €	21,05 €	27,40 €	1,90 €
2301 € et +	3,25 €	7,75 €	3,40 €	5,55 €	3,40 €	2,20 €	10,80 €	18,55 €	24,65 €	32,15 €	2,00 €
HORS Communes sauf convention	4,25 €	9,70 €	4,45 €	7,45 €	4,45 €	3,00 €	14,90 €	24,65 €	30,75 €	40,10 €	2,65 €
Enfants allergiques		50 % de la tranche correspondante au revenu de la famille									
		50 % de la tranche correspondante au revenu de la famille									

PRESTATIONS ENFANCE TARIFS APPLICABLES du 1er septembre 2023 au 30 août 2024

TARIFS AVEC RESERVATION

MONTANT QF	ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN 7h15-8h30	RESTAURATION SCOLAIRE 11h30-13h30	ACCUEIL SOIR avec goûter		ETUDE Avec goûter 16h30-18h00	ACCUEIL APRES ETUDE 18h-19h00	CENTRE DE LOISIRS MERCREDI				VACANCES SCOLAIRES		SEJOURS	PENALITE jusqu'à 19h15	PENALITE après 19h15
			16h30-18h00	16h30-19h00			MERCREDI 1/2 JOURNEE AVEC REPAS 11h30-19h00	MERCREDI JOURNEE AVEC REPAS 7h15-19h00	JOURNEE AVEC REPAS 7h15-19h00	JOURNEE AVEC REPAS 7h15-19h00	POINT D'ACCURIEL AU PAC				
0 à 525 €	1,30 €	1,85 €	1,60 €	2,60 €	1,60 €	1,05 €	1,45 €	3,30 €	5,40 €	5,40 €	0,85 €	7,85 €			
526 à 675 €	1,50 €	2,45 €	1,70 €	2,75 €	1,70 €	1,10 €	2,40 €	4,90 €	8,10 €	8,10 €	0,95 €	11,40 €			
676 à 875 €	1,75 €	3,00 €	1,85 €	3,00 €	1,85 €	1,20 €	3,50 €	6,45 €	10,20 €	10,20 €	1,05 €	14,45 €			
876 à 1175 €	2,05 €	4,15 €	2,15 €	3,65 €	2,15 €	1,45 €	4,55 €	8,65 €	12,90 €	12,90 €	1,25 €	18,60 €			
1176 à 1825 €	2,35 €	5,15 €	2,45 €	4,15 €	2,45 €	1,65 €	5,55 €	10,75 €	15,60 €	15,60 €	1,45 €	23,75 €	5,15 €	15,50 €	
1826 à 2300 €	2,60 €	6,20 €	2,70 €	4,50 €	2,70 €	1,80 €	7,25 €	13,45 €	18,25 €	18,25 €	1,65 €	28,95 €			
2301 € et +	2,80 €	6,75 €	2,90 €	4,85 €	2,90 €	1,95 €	9,40 €	16,15 €	21,45 €	21,45 €	1,75 €	33,70 €			
HORS Communes sauf convention	3,70 €	8,45 €	3,90 €	6,40 €	3,90 €	2,60 €	13,00 €	21,50 €	26,75 €	26,75 €	2,25 €	42,55 €			
Enfants allergiques															

L'autorité territoriale pourra appliquer un demi-tarif lors de situation exceptionnelle (ex : repas incomplet pour raison de grève)

PRESTATIONS PETITE ENFANCE

Les tarifs sont indexés sur les tarifs de la CAF et passeront au CM de février comme chaque année avec une rétroactivité au 1er janvier 2023

		Plancher d'application du taux d'effort	Plancher d'application du taux d'effort
		687,30 €	4 874,62 €
Taux d'effort horaire en accueil collectif	Taux d'effort horaire en accueil familial	ACCUEIL COLLECTIF	ACCUEIL FAMILIAL
1 ENFANT		ACCUEIL COLLECTIF	ACCUEIL FAMILIAL
2 ENFANTS			
3 ENFANTS			
4 ENFANTS			
5 ENFANTS			
6 ENFANTS			
7 ENFANTS			
8 ENFANTS			
9 ENFANTS			
10 ENFANTS			

TARIFS 2022 indexés automatiquement sur les tarifs 2023 de la CAF

JEUNESSE - POLITIQUE DE LA VILLE

REQU EN PREFECTURE

Le 16/12/2022

Application pour le logement

35.02.005-2105.0000-20221215-97_20-02

JEUNESSE - POLITIQUE DE LA VILLE

Tarifs applicable sur une année scolaire

DESIGNATION		2022	2023
Participation par jeune à la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)		12,50 €	12,50 €
Bourse dans le cadre des chantiers jeunes			
Activités/projets dans le cadre des chantiers-jeunes	On considère que par demi journée de chantier travaillée, le jeune capitalise 16€ (cumulables en fonction du nombre de jours de chantiers), qui viennent en déduction de ce que le jeune ou sa famille doivent payer pour le séjour, l'activité ou le projet qui s'inscrit dans le dispositif chantier jeunes		On considère que par demi journée de chantier travaillée, le jeune capitalise 16€ (cumulables en fonction du nombre de jours de chantiers), qui viennent en déduction de ce que le jeune ou sa famille doivent payer pour le séjour, l'activité ou le projet qui s'inscrit dans le dispositif chantier jeunes
Accueils de loisirs – secteur enfants d'âge élémentaire de l'Espace Cordeliers et secteurs d'âge maternelle et élémentaire de l'Espace Larris-Maradas (sans repas ni goûter) - tarifs du 1er septembre au 31 août			
Ateliers du Mercredi à l'Espace Larris-Maradas	1h d'atelier = 78 € /participant /an 1h30 d'atelier = 93 € / participant /an 1h45 d'atelier = 103 € /participant/an		1h d'atelier = 78 € /participant /an 1h30 d'atelier = 93 € / participant /an 1h45 d'atelier = 103 € /participant/an
Accueil de loisirs de l'ELM (vacances scolaires) et de l'Espace Cordeliers (mercredis et vacances scolaires)	JOURNEE	Stages à la semaine (4X2h)+ accès ALSH l'après-midi des jours de stage	JOURNEE
	QF 1 – 1,3 € QF 2 – 2 € QF 3 – 2,5 € QF 4 – 3,2 € QF 5 – 3,9 € QF 6 – 4,6 € QF 7 – 5,4 € Hors comm – 6,7 €	QF 1 – 1,3 € QF 2 – 2 € QF 3 – 2,5 € QF 4 – 3,2 € QF 5 – 3,9 € QF 6 – 4,6 € QF 7 – 5,4 € Hors comm – 6,7 €	QF 1 – 1,3 € QF 2 – 2 € QF 3 – 2,5 € QF 4 – 3,2 € QF 5 – 3,9 € QF 6 – 4,6 € QF 7 – 5,4 € Hors comm – 6,7 €
Café jeu	activité gratuite (adhésion obligatoire)	activité gratuite (adhésion obligatoire)	activité gratuite (adhésion obligatoire)

RECUEIL PREFECTURE

le 16/12/2022

Application approuvée E.lapelle.com

92_UE-V95-2198/08-10-2022 11:15 - 97_205-0E

JEUNESSE - POLITIQUE DE LA VILLE

Tarifs applicables sur une année scolaire

DESIGNATION		2022	2023
Accueils de loisirs - secteur jeunes - de l'Espace Larris-Maradas et de l'Espace Cordeliers (sans repas ni goûter) (tarifs du 1er septembre au 31 août)			
Forfait annuel tous ALSH comprenant tous les mercredis et vacances	Forfait annuel vacances scolaires et mercredis (stages compris- hors ateliers)	102 € pour Pontoisiens non imposables 145 € pour les Pontoisiens imposables	102 € pour Pontoisiens non imposables 145 € pour les Pontoisiens imposables
	Forfait petites vacances (stages compris)	34 € pour les Pontoisiens non imposables (forfait Toussaint et Noël ou forfait hiver et printemps), 48 € pour les Pontoisiens imposables (forfait Toussaint et Noël ou forfait hiver et printemps). Tarifs des Pontoisiens imposables majorés de 50% pour les non Pontoisiens	34 € pour les Pontoisiens non imposables (forfait Toussaint et Noël ou forfait hiver et printemps), 48 € pour les Pontoisiens imposables (forfait Toussaint et Noël ou forfait hiver et printemps). Tarifs des Pontoisiens imposables majorés de 50% pour les non Pontoisiens
Forfait annuel tous ALSH pour les mercredis (hors mercredis de vacances)	Forfait annuel tous ALSH pour les mercredis (hors mercredis des vacances)	51 € pour Pontoisiens non imposables 71 € pour les Pontoisiens imposables Tarifs majorés de 50% pour les non Pontoisiens	51 € pour Pontoisiens non imposables 71 € pour les Pontoisiens imposables Tarifs majorés de 50% pour les non Pontoisiens
Tarif à la demi journée par jeune	Tarif à la demi journée par jeune	3 € pour les Pontoisiens / 6 € pour les non Pontoisiens	3 € pour les Pontoisiens / 6 € pour les non Pontoisiens
Tarif à la journée par jeune	Tarif à la journée par jeune	4 € pour les Pontoisiens / 8 € pour les non Pontoisiens	4 € pour les Pontoisiens / 8 € pour les non Pontoisiens
Passeport été pour 6 semaines d'activités	Passeport jeune été pour 6 semaines d'activités en juillet et août	60 € pour famille Pontoisienne non imposable 80 € pour famille Pontoisienne imposable Tarifs majorés de 50% pour les non Pontoisiens	60 € pour famille Pontoisienne non imposable 80 € pour famille Pontoisienne imposable Tarifs majorés de 50% pour les non Pontoisiens
Inscription séjour jeunes		Tarifcation au quotient familial	Tarifcation au quotient familial
Activité d'accompagnement à la scolarité de l'Espace Cordeliers et de l'Espace Larris-Maradas (tarifs du 1er septembre au 31 août)			
Droit d'inscription annuel : habitant communauté d'agglomération/ habitant hors communauté d'agglomération		30,00 €	30,00 €

REÇU EN PREFECTURE
Le 16/12/2022
Application espace.Espace.com
99_06-495-210508108-20221215-97_22-0E

JEUNESSE - POLITIQUE DE LA VILLE

Tarifs applicables sur une année scolaire

DESIGNATION	2022	2023
Cotisation familiale annuelle de l'Espace Larris-Maradas et de l'Espace Cordeliers (du 1er septembre au 31 août)		
Pontoisiens	6,25 €	6,25 €
Communauté d'agglomération	9,30 €	9,30 €
Hors communauté d'agglomération	12,35 €	12,35 €
Activités familles/ adultes Pour pouvoir s'inscrire à ces activités, les familles doivent s'être acquittées de la cotisation familiale annuelle (tarifs du 1er septembre au 31 août)		
Inscription annuelle à l'atelier Mosaïque	Fin de l'atelier	Fin de l'atelier
Inscription à l'atelier loisirs créatifs	2, 00€ par participant / par atelier	2, 00€ par participant / par atelier
Inscription annuelle aux ateliers hebdomadaires (Ateliers anglais, guitare, gym, couture, danse, zumba, circuit training ...)	83 €/participant/an	83 €/participant/an
Inscription Soirée familles	Participation soirée famille : €/adulte à partir de 12 ans, 3€/enfant à partir de 3 ans	Participation soirée famille : €/adulte à partir de 12 ans, 3€/enfant à partir de 3 ans
Inscription Sortie familles	Participation sortie famille : 7€/adultes à partir de 12 ans, , 4€ enfant à partir de 3 ans et gratuité pour les moins de 3 ans.	Participation sortie famille : 7€/adultes à partir de 12 ans, , 4€ enfant à partir de 3 ans et gratuité pour les moins de 3 ans.
Inscription Séjour familles	60 % du coût complémentaire(hors transport) par participant prévu, arrondi à la dizaine de centimes inférieure. Tarif auquel s'ajoute une somme forfaitaire de 10 euros par participant pour le transport .	60 % du coût complémentaire(hors transport) par participant prévu, arrondi à la dizaine de centimes inférieure. Tarif auquel s'ajoute une somme forfaitaire de 10 euros par participant pour le transport .
Spectacle Familles	3€ par participant de plus de 6 ans	3€ par participant de plus de 6 ans
Droit d'inscription annuel pour le jardin partagé de Marcouville (du 1er septembre au 31 août)	10,00 €	10,00 €

SPORTS

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/12/2022

Application: www.lesportifs.com

99_BE-895-2135-05/005-2/024.12.15-97_25-GE

SPORTS

LOCATIONS ÉVÉNEMENTIELLES SALLE ET TERRAIN	2022	2023
<u>1/2 journée</u>		
Associations pontoisiennes / Particuliers pontoisiens	186,00 €	186,00 €
Villes ou associations de la Communauté d'Agglomération	256,00 €	256,00 €
Villes ou associations hors CA / Établissements scolaires privés / université / comité d'entreprise / entreprise/ entreprise ville ou associations hors CA/Établissements scolaires privés/université	378,00 €	378,00 €
LOCATIONS SALLES TERRAINS AVEC VESTIAIRE (tarif horaire)		
Associations sportives pontoisiennes et institutions (entraînement, compétition) et Association organisatrice d'un événement en partenariat avec la ville	gratuit	gratuit
Entreprises ou organismes à but lucratif	440,00 €	440,00 €
Terrains et autres salles sportives <i>(salles type gymnastique, judo, danse)</i>		
Villes ou associations de la Communauté d'Agglomération	200,00 €	200,00 €
Villes ou associations hors CA	276,00 €	276,00 €

SPORTS

DESIGNATION	2022	2023
LOCATIONS SUR SAISON SCOLAIRE (HORS VACANCES)		
<u>Salle sportives(créneaux de 2h maximum)</u>		
Établissements scolaires privés / université (forfait annuel)	650,00 €	650,00 €
Établissements scolaires privés / université (cycle 10 séances maximum)	327,00 €	327,00 €
Établissements scolaires privés / université créneau de 2h	37,00 €	37,00 €
Comité d'entreprise ou association CA/ entreprise (forfait annuel)	725,00 €	725,00 €
comité d'entreprise ou association CA (cycle 10 séances maximum)	385,00 €	385,00 €
EMIS école municipale d'initiation sportives		
ANNEE SCOLAIRE/PONTOISIEN		
Découverte sportive sous forme de cycles	42,00 €	42,00 €
SALLE POLYBAR		
Associations sportives pontoisiennes réunions ou stages	gratuit	gratuit
Association organisatrice d'un évènement en partenariat avec la ville	gratuit	gratuit
Particulier pontoisien 1/2 journée en semaine	130,00 €	130,00 €
Particulier pontoisien journée en semaine	233,00 €	233,00 €
Particulier non pontoisien 1/2 journée en semaine	176,00 €	176,00 €
Particulier non pontoisien journée (9h-18h) ou soirée (18h-23h) en semaine	336,00 €	336,00 €
Particulier pontoisien week end (samedi 9h au dimanche 18h)	600,00 €	600,00 €
Entreprises ou organismes à but lucratif la journée (9h-18h) en semaine	930,00 €	930,00 €
Entreprises ou organismes à but lucratif le week end (samedi 9h à dimanche 18h)	1 755,00 €	1 755,00 €
Particulier avec entrée payante week end (samedi 9h à dimanche 18h)	1 500,00 €	1 500,00 €
Candidat, leurs représentants, groupes ou partis politique, journée	gratuit	gratuit
Syndic de copropriété pontoisiens pour AG annuelle	105,00 €	105,00 €
FORFAIT MISE EN PLACE ET / OU MÉNAGE (pour tout type de salle)		
Forfait mise en place et / ou ménage	255,00 €	255,00 €

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/12/2022

Application approuvée E-Boyalbar.com

93_18E-V05-21050505-20221218-97_22-4E

AFFAIRES GENERALES

REC UEN PREFECTURE
le 16/12/2022
Application appobal E. Anguiler.com
99_105-219568105-21921215-97_22-GE

AFFAIRES GENERALES

DESIGNATION	2022	2023
<i>Redevances et attribution d'emplacement funéraire</i>		
Columbarium 10 ans	360,00 €	360,00 €
Columbarium 15 ans	595,00 €	595,00 €
Concession 15 ans	410,00 €	410,00 €
Concession 30 ans	810,00 €	810,00 €
Vacation de Police Nationale	23,00 €	23,00 €
Forfait de 2 heures, si inhumation le samedi sous réserve de disponibilité	56,00 €	56,00 €
Frais de gravure sur le livre du Jardin du Souvenir	70,00 €	70,00 €
<i>Droits de voirie</i>		
Droit de place des taxis/an	281,00 €	281,00 €

SENIORS

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application pour l'habitat.com

95.106.109.2105(8/10)-20221116-97_22-06

SENIORS - TRANSPORT ET ACTIVITES

DESIGNATION	2022	2023
FIACRE		
Transport Aller et Retour dans Pontoise	2,75€	2,75€
Abonnement annuel FIACRE	72,50€	48,50 €*
TRANSPORT ASSOCIATIONS SENIORS		
1 Transport par an gratuit avec chauffeur pour les associations seniors pour un maximum de 150Kms (aller/retour). Au dessus, calcul du coût selon la grille tarifaire.		
ANIMATIONS DANSANTES INTER-AGE		
Animations dansantes inter-âge	2,00€	2,00€
Animations dansantes inter-âge (Communes CA)	10,00€	10,00€
Animations dansantes inter-âge (Communes hors CA)	13,00€	13,00€
Animations dansantes inter-âge (communes organisatrices)	2,00€	2,00€
Animations dansantes inter-âge (communes non organisatrices)	12,00€	12,00€
ATELIERS PREVENTION SANTE		
Inscription annuelle	47,00€	47,00€
Inscription semestrielle	supprimé	supprimé
Inscription trimestrielle	30,00€	30,00€
SORTIES LIBRES ET A FAIBLE COÛT POUR LES SENIORS		
Sorties journée en dehors de l'île de France	6,90€	6,90€
Sorties journée en dehors de l'île de France (Communes CA)	15,75€	15,75€
Sorties journée en dehors de l'île de France (Communes hors CA)	18,90€	18,90€
Sorties journée sur Paris et en Ile de France	5,25€	5,25€
Sorties journée sur Paris et en Ile de France (Communes CA)	15,75€	15,75€
Sorties journée sur Paris et en Ile de France (Communes hors CA)	18,90€	18,90€
VOYAGE ANCV POUR LES SENIORS		
Participation au transport pour les seniors non imposables	16,00€	16,00€
Participation au transport pour les seniors imposables	86,10€	86,10€
TARIF DU VOYAGE ANCV : tarif en fonction de l'organisme choisi (option telle chambre individuelle, taxe de séjour).		

* Tarifs applicables sur la période du 1er janvier au 31 août 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application: ANCV - E-Signature.com

93_0E-V05-2135/06/005-20221215-97_22-0E

SENIORS - PORTAGE DE REPAS

DESIGNATION	2020	2021	2022	2023
	<i>Portage de repas (repas du midi de lundi à dimanche)</i>			
Bénéficiaires de l'aide sociale -1	0,30€	0,30€	0,30€	0,30€
Bénéficiaires de l'aide sociale -2	0,46€	0,46€	0,46€	0,46€
Bénéficiaires de l'aide sociale -3	0,61€	0,61€	0,61€	0,61€
Bénéficiaires de l'aide sociale -4	0,76€	0,76€	0,76€	0,76€
Bénéficiaires de l'aide sociale -5	0,91€	0,91€	0,91€	0,91€
Bénéficiaires de l'aide sociale -6	1,07€	1,07€	1,07€	1,07€
Bénéficiaires de l'aide sociale -7	1,22€	1,22€	1,22€	1,22€
Quotient familial inférieur à 622€ (A)	4,68€	4,73€	4,73€	4,73€
Quotient familial de 622,01€ à 934€ (B)	6,35€	6,41€	6,47€	6,47€
Quotient familial de 934,01€ à 1141€ (C)	8,03€	8,11€	8,22€	8,22€
Quotient familial supérieur à 1141,01€ (D)	10,18€	10,28€	10,49€	10,49€

DESIGNATION	2020	2021	2022	2023
	<i>Portage de repas (repas du soir de lundi à dimanche)</i>			
Bénéficiaires de l'aide sociale -1	0,30€	0,30€	0,30€	0,30€
Bénéficiaires de l'aide sociale -2	0,46€	0,46€	0,46€	0,46€
Bénéficiaires de l'aide sociale -3	0,61€	0,61€	0,61€	0,61€
Bénéficiaires de l'aide sociale -4	0,76€	0,76€	0,76€	0,76€
Bénéficiaires de l'aide sociale -5	0,91€	0,91€	0,91€	0,91€
Bénéficiaires de l'aide sociale -6	1,07€	1,07€	1,07€	1,07€
Bénéficiaires de l'aide sociale -7	1,22€	1,22€	1,22€	1,22€
Quotient familial inférieur à 622€ (A)	1,50€	1,51€	1,51€	1,51€
Quotient familial de 622,01€ à 934€ (B)	2,02€	2,04€	2,06€	2,06€
Quotient familial de 934,01€ à 1141€ (C)	2,55€	2,57€	2,61€	2,61€
Quotient familial supérieur à 1141,01€ (D)	3,18€	3,21€	3,28€	3,28€

**PATRIMOINE - MUSEES -
BIBLIOTHEQUES -
CULTURE -
ANIMATIONS VILLE**

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application déposée à : desplais@wanadoo.fr

99_BE-005-2105/005-2022/1215-97_20_0E

PATRIMOINE

DESIGNATION	2022	2023
<u>ATELIERS DU PATRIMOINE</u>		
<i><u>Tarifs établissements scolaires</u></i>		
Visite ou ateliers (2h)		
écoles élémentaires publiques de Pontoise	Gratuit	Gratuit
écoles privées + établissements scolaires de l'agglomération	64,50 €	64,50 €
établissements scolaires hors agglomération	86,00 €	86,00 €
Visite + ateliers (journée)		
écoles élémentaires publiques de Pontoise	Gratuit	Gratuit
écoles privées + établissements scolaires de l'agglomération	106,00 €	106,00 €
établissements scolaires hors agglomération	153,50 €	153,50 €
<i><u>Tarifs Groupes – hors temps scolaire</u></i>		
Ateliers (2 h)		
structures municipales ou associatives de Pontoise	Gratuit	Gratuit
structures de l'agglomération	95,50 €	95,50 €
structures hors agglomération	126,50 €	126,50 €
Visite + atelier (journée)		
structures municipales ou associatives de Pontoise	Gratuit	Gratuit
structures de l'agglomération	126,50 €	126,50 €
structures hors agglomération	190,00 €	190,00 €
<i><u>Tarifs Individuels pour les 6 à 17 ans – hors temps scolaire</u></i>		
Atelier (2 h)		
1er enfant	4,00 €	4,00 €
2ème enfant	3,00 €	3,00 €
3ème enfant et suivants	2,00 €	2,00 €
Accompagnateur	3,00 €	3,00 €
Visite + atelier (journée)		
1er enfant	8,00 €	8,00 €
2ème enfant	6,00 €	6,00 €
3ème enfant et suivants	4,00 €	4,00 €
Accompagnateur	6,00 €	6,00 €
Stage (2 jours)		
1er enfant	16,00 €	16,00 €
2ème enfant	10,00 €	10,00 €
3ème enfant et suivants	7,00 €	7,00 €
Accompagnateur	11,00 €	11,00 €
<i><u>Tarifs individuels adultes</u></i>		
Atelier ou Visite (2 h)	14,00 €	14,00 €
Visite + atelier (journée)	17,00 €	17,00 €
Stage (2 jours)	28,00 €	28,00 €
<i><u>Tarifs familles Atelier/rallye/course au trésor</u></i>		
½ journée		
Adulte	6,50 €	6,50 €
Enfant	3,50 €	3,50 €
1 journée		
Adulte	8,50 €	8,50 €
Enfant	5,50 €	5,50 €
<i><u>Tarifs Groupes Adultes (20 personnes maximum)</u></i>		
2h structure agglo	94,00 €	94,00 €
2h structure hors agglo	125,50 €	125,50 €
Journée structure agglo	125,50 €	125,50 €
journée structure hors agglo	189,00 €	

REÇU EN PREFECTURE

1e 16/12/2022

Application agréée E-legalite.com

93_DE-095-21950505-20221215-97_22-DE

MUSÉE TAVET & MUSÉE PISSARRO

DESIGNATION	2022	2023
Visite de l'un des deux musées		
Plein tarif	5,00 €	5,00 €
Tarif réduit	4,00 €	4,00 €
Tarif – 12 ans	gratuit	gratuit
Visite des deux musées dans la même journée (billet d'entrée daté)		
Plein tarif	7,00 €	7,00 €
Tarif réduit	6,00 €	6,00 €
Tarif – 12 ans	gratuit	gratuit
Groupes avec conférencier		
Tarif conférencier	100,00 €	100,00 €
.+ tarif individuel (valable pour l'entrée dans les deux musées dans la même journée)	4,00 €	4,00 €

REÇU EN PREFECTURE
 le 16/12/2022
 Application n° 95-2105098-20221216-97_02_0E

BIBLIOTHEQUES

DESIGNATION	2022	2023
BIBLIOTHEQUES - Abonnements		
Habitant, travaillant ou étudiant à Pontoise ou communes CA	Gratuit	Gratuit
N'habitant pas, ne travaillant pas et n'étudiant pas à Pontoise ou communes CA :		
1er adulte (+de 18 ans révolus) inscrit d'une famille	35,00 €	35,00 €
2è adulte d'une même famille	23,50 €	23,50 €
Moins de 18 ans	Gratuit	Gratuit
BIBLIOTHEQUES - Non restitution de documents		
Majoration forfaitaire pour frais administratifs (Perçe même en cas de restitution)	20,00 €	20,00 €
Romans		
Documentaires courants		
Livres d'Art, autre documentaire		
Livres jeunes		
Bandes dessinées jeunes et adultes		
Revue jeunes et adultes		
Méthodes de langue		
livres CD simple	Prix du document + 30%	Prix du document + 30%
livres CD double		
livres CD coffret 3 et +		
CD audio simple		
CD audio double		
CD audio triple		
DVD		
BIBLIOTHEQUES - Autres tarifs		
Carte perdue	4,50 €	4,50 €
Ateliers et Animations culturelles		
Musique à la cave plein tarif (16 ans révolus)	6,00 €	6,00 €
Musique à la cave tarif réduit (étudiants, Rmistes, demandeurs d'emploi)	3,00 €	3,00 €
Animations ponctuelles tout public (concerts, conférences, lecture, spectacle littéraire....)	Gratuit	Gratuit
Multimédia		
Accès INTERNET	Gratuit	Gratuit

CULTURE - SPECTACLES

DESIGNATION	2021 / 2022	2022 / 2023
RAPPEL DES TARIFS - saison 2022 / 2023 votés par délibération n°68-22		
Tarif A (Têtes d'affiche) :		
Adultes (plein tarif)	22,00 €	22,00 €
Réduit (tarif réduit)	15,00 €	15,00 €
Pass campus Pass culture	5,00 €	5,00 €
Semaine bleue	5,00 €	5,00 €
Enfants (moins de 12 ans)	5,00 €	5,00 €
Invitation	gratuit	gratuit
Abonnement	12,00 €	12,00 €
Tarif B (Théâtre) :		
Adultes (plein tarif)	13,00 €	13,00 €
Réduit (tarif réduit)	10,00 €	10,00 €
Pass campus Pass culture	5,00 €	5,00 €
Enfants (moins de 12 ans)	5,00 €	5,00 €
Invitation	gratuit	gratuit
Abonnement	7,00 €	7,00 €
Tarif C (Spectacles amateurs et jeune public) :		
Adultes (plein tarif)	5,00 €	5,00 €
Réduit (tarif réduit)	2,00 €	2,00 €
Pass campus Pass culture	2,00 €	2,00 €
Enfants (moins de 12 ans)	2,00 €	2,00 €
Invitation	gratuit	gratuit
<p>Le tarif réduit est applicable aux collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, détenteurs de la carte famille nombreuse, personnes reconnues handicapées (physiques ou mentales), groupes de 10 personnes et plus, agents municipaux.</p>		

COMMERCE AMBULANT & ANIMATIONS COMMUNALES

DESIGNATION (*)	2022	2023
Cirque diam < 20 m (hors terrain de la Pépinière) : forfait 7 jours	385,00 €	385,00 €
Cirque diam < 20 m (hors terrain de la Pépinière) : jour supplémentaire	108,00 €	108,00 €
Cirque diam >= 20 m (hors terrain de la Pépinière) : forfait 7 jours	693,00 €	693,00 €
Cirque diam >= 20 m (hors terrain de la Pépinière) : jour supplémentaire	121,00 €	121,00 €
Manège (forfait 7 jours)	87,00 €	87,00 €
Manège (forfait 7 jours) jour supplémentaire	16,00 €	16,00 €
Manège (forfait mensuel)	106,00 €	106,00 €
Événements / Animations (avec une caution de 500€), tarif /jour	112,00 €	112,00 €
MARCHE DE NOEL		
Le stand non alimentaire pour les 2 jours de marché	102,00 €	102,00 €
Le stand alimentaire pour les 2 jours de marché	127,50 €	127,50 €
Le stand supplémentaire pour les 2 jours de marché	71,50 €	71,50 €
Le stand pour un commerçant pontoisien	gratuit	gratuit
Emplacement à la journée (matériel non fourni par la Ville)	76,50 €	76,50 €
Le stand de restauration (2 jours obligatoirement)	153,00 €	153,00 €
Gratuité pour 2 associations à but caritatif	gratuit	gratuit
3 stands maximum par commerçant / Placement effectué par la Ville / Dimension d'un stand 3m par 3m (sauf restauration et stand journée autonome) / Arrivée le samedi à 6h- Départ le dimanche après 19h		

Pour les associations pontoisiennes et non pontoisiennes justifiant d'une activité sur Pontoise, activité présentant un intérêt communal avéré et suffisant : gratuité 2 fois par an. En contrepartie, l'association ne devra pas, elle-même, soumettre l'occupation au paiement d'un prix (droit d'entrée ou autre), sauf :

- si la manifestation est réservée aux adhérents de cette association à but non-lucratif, ou
- si dans le prolongement de la règle des 4P de la direction générale des impôts, les tarifs pratiqués sont manifestement inférieurs à ceux pratiqués par le secteur concurrentiel, ou
- si l'activité entre dans les 6 manifestations payantes admises annuellement par le code général des impôts (Art. 261.7.1 du CGI).

De plus, lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par un contrat de la commande publique ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un tel contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance mentionnée au premier alinéa sont fonction de l'économie générale du contrat. **Lorsque ce contrat s'exécute au seul profit de la personne publique, l'autorisation pourra être délivrée gratuitement** (Art. L2125-1 CG3P).

VIE ASSOCIATIVE

REÇU EN PREFECTURE
Le 16/12/2022
Application pour l'égalité.com
93 BE- 005-2105048-20221215-97_02-BE

LOCATIONS DE SALLES - HORS DOME - 2023
PRESTATIONS

Publication assistée par ordinateur :	
- Forfait création (2 heures de travail)	39 €
- Taux horaire au-delà du forfait création	16 €

Mise à disposition d'une relieuse :	
- Sous réserve d'une création de compte, facturation à l'année (selon consommation et fourniture couverture + reliure anneaux plastique incluse)	3 €

PRINCIPES GENERAUX APPLICABLES A L'ENSEMBLE DES SALLES

Pour les associations pontoisiennes et non pontoisiennes justifiant d'une activité sur Pontoise, activité présentant un intérêt communal avéré et suffisant : gratuité des salles 2 fois par an (hors Dôme et hors jours fériés) dont 1 pour la tenue de l'Assemblée Générale annuelle.

En contrepartie, l'association ne devra pas, elle-même, soumettre l'occupation au paiement d'un prix (droit d'entrée ou autre), sauf :

- si la manifestation est réservée aux adhérents de cette association à but non-lucratif ou
- si dans le prolongement de la règle des 4P de la direction générale des impôts, les tarifs pratiqués sont manifestement inférieurs à ceux pratiqués par le secteur concurrentiel, ou
- si l'activité entre dans les 6 manifestations payantes admises annuellement par le code général des impôts (Art. 261.7.1 du CGI).

De plus, lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par un contrat de la commande publique ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un tel contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance mentionnée au 1er alinéa sont fonction de l'économie générale du contrat. Lorsque ce contrat s'exécute au seul profit de la personne publique, l'autorisation pourra être délivrée gratuitement (Art. L2125-1 CG3P).

Forfait ménage applicable si les services communaux doivent remettre en état la salle mise à disposition, sur la base d'un état fait par les services	255 €
---	-------

LOCATION DES SALLES	MAISON DES ASSOCIATIONS		PETIT DE COUPRAY		ESPACE CORDELIERS			ELM	MAISON DE QUARTIER DE MARCOUVILLE		CAMELEON
	MUNICIPALES	Petites salles (1)	Grandes salles (3)	Hirondelle	Hermine	Grande salle d'activité	Salle d'atelier manuel	Salle polyvalente	Salle Rouge	Salle de spectacle (2)	
ASSOCIATIONS PONTOISIENNES											
Créneaux récurrents pour des activités associatives habituelles dans le cadre de la convention annuelle de mise à disposition de locaux	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Journée en semaine (9h -18h)	67 €	196 €	67 €	196 €	196 €	67 €	196 €	196 €		187 €	225 €
1/2 journée ou soirée en semaine (9h -13h / 14h -18h / 19h -23h)	36 €	96 €	36 €	96 €	96 €	36 €	96 €	96 €		87 €	110 €
Jour férié	121 €	295 €	121 €	295 €	295 €	121 €	295 €				339 €
Samedi OU dimanche (9h à 1h)	100 €	246 €	100 €	246 €	246 €	100 €	246 €	242 €		235 €	282 €
Samedi ET dimanche	134 €	328 €	134 €	328 €	328 €	134 €	328 €	328 €			376 €
PARTICULIERS PONTOISIENS											
Journée en semaine (9h -18h)		172 €									
1/2 journée ou soirée en semaine (9h -13h / 14h -18h / 19h -23h)		85 €									85 €
1/2 journée semaine pour réunion à la suite d'obsèques (sur justificatif)		GRATUIT									GRATUIT
Jour férié		354 €									
Samedi OU dimanche											280 €
Samedi ET dimanche		500 €						500 €			
* La salle Pêche (coin cuisine) peut-être louée en complément de la salle Papaye au tarif unique de 51 €											
COMMERÇANTS PONTOISIENS											
Journée en semaine (9h -18h)		172 €									
1/2 journée ou soirée en semaine (9h -13h / 14h -18h / 19h -23h)		85 €									85 €
1/2 journée semaine pour réunion à la suite d'obsèques (sur justificatif)		GRATUIT									GRATUIT
Jour férié		354 €									
Samedi OU dimanche											280 €
Samedi ET dimanche		500 €						500 €			
* La salle Pêche (coin cuisine) peut-être louée en complément de la salle Papaye au tarif unique de 51 €											
ECOLES ET COLLEGES PONTOISIENS											
Journée en semaine (9h -18h) et ou soirée (19h - 23h)		GRATUIT		GRATUIT			GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
ASSOCIATIONS NON PONTOISIENNES											
Créneaux récurrents pour des activités associatives habituelles dans le cadre de la convention annuelle de mise à disposition de locaux		GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Journée en semaine (9h -18h)	196 €	262 €					262 €	262 €		250 €	296 €
1/2 journée ou soirée en semaine (9h -13h / 14h -18h / 19h -23h)	96 €	131 €					131 €	131 €			148 €
Jour férié	295 €	550 €					550 €				621 €
Samedi OU dimanche	246 €	550 €					550 €	550 €		SUPPRIME	621 €
Samedi ET dimanche	328 €	700 €					700 €	700 €			790 €
PARTICULIERS NON PONTOISIENS											
Jour férié		1 387 €									1 042 €
Samedi OU dimanche											
Samedi ET dimanche		1 287 €						1 287 €			
* La salle Pêche (coin cuisine) peut-être louée en complément de la salle Papaye au tarif unique de 100 €											
COLLECTIVITES TERRITORIALES LOCALES, INSTITUTIONS PUBLIQUES LOCALES											
Journée en semaine (9h -18h)		GRATUIT		GRATUIT				GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
1/2 journée ou soirée en semaine (9h -13h / 14h -18h / 19h -23h)		GRATUIT		GRATUIT				GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
Jour férié											
Samedi OU dimanche		GRATUIT							GRATUIT	GRATUIT	
Samedi ET dimanche								GRATUIT			
ENTREPRISES											
Journée en semaine (9h -18h)		919 €						919 €			
1/2 journée ou soirée en semaine (9h -13h / 14h -18h / 19h -23h)		459 €						459 €			
Jour férié		2 019 €									
Samedi OU dimanche		1 639 €									
Samedi ET dimanche		1 839 €						1 839 €			
SYNDICS PROFESSIONNELS DE COPROPRITE PONTOISIENNE											
Soirée de 17h à 22h30 en semaine, pour une assemblée générale annuelle par copropriété pontoisienne		105 €	105 €	105 €	105 €	105 €	105 €	105 €		105 €	
CANDIDATS, LEURS REPRESENTANTS, GROUPES OU PARTIS POLITIQUES (4)											
Journée (9h -18h), soirée (19h - 23h), samedi ou dimanche		GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

NON DISPONIBLE A LA LOCATION

- (1) salles remises en location à réception de la Mda / fin des travaux du parking Jean-Luc MAIRE
- (2) La salle de spectacle de la Maison de quartier de Marcouville n'est plus disponible jusqu'à nouvel ordre.
- (3) Grandes salles alignement des tarifs en corrélation avec ceux de la salle rouge (applicatif salle rouge + 2%)
- (4) Gratuité uniquement pour des réunions publiques sur la durée de campagne électorale

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application agréée E-Inqalite.com

93_DE-095-21950505-20221215-97_22-0E

TARIFS LOCATION DOME 2023

Forfait "accueil" obligatoire, applicable pour toute occupation (hors tarifs de location), comprenant :	146 €
--	--------------

- l'ouverture et la fermeture de la structure,
- l'état des lieux d'entrée et de sortie,
- la mise en place des fauteuils (inhérente à la structure),
- les fluides,
- la présence du gestionnaire d'équipement.

Forfait "permanence technique", prestation complémentaire (non obligatoire et hors tarifs de location), comprenant :	330 €
---	--------------

- le forfait "accueil",
- la mise en place du mobilier (chaises, tables, grilles, praticables, scène),
- le conseil et le soutien logistique du gestionnaire d'équipement (balance, son, lumière et essais).

LOCATION DU DÔME (en plus du forfait "accueil" ou "permanence technique")	ASSOCIATIONS PONTOISIENNES	PARTICULIERS PONTOISIENS	COMMERCANTS PONTOISIENS	ECOLÉS (2) ET COLLEGES PONTOISIENS (3)	ASSOCIATIONS NON PONTOISIENNES	PARTICULIERS NON PONTOISIENS	COLLECTIVITES TERRITORIALES LOCALES, INSTITUTIONS PUBLIQUES LOCALES	ENTREPRISES	SYNDICS PROFESSIONNELS DE COPROPRIETE PONTOISIENNE	CANDIDATS, LEURS REPRESENTANTS, GROUPES OU PARTIS POLITIQUES
Evénements associatifs par jour (1 ^{er} réservation/jour) (1)	520 €	NC	NC	NC	104 (0)	NC	NC	NC	NC	NC
Journée en semaine (9h-18h)	328 €	526 €	526 €	GRATUIT	656 €	615 €	GRATUIT	1 576 €	526 €	GRATUIT
1/2 journée ou soirée en semaine (9h-13h30, 13h30-18h, 18h-22h30) Respect obligatoire du créneau horaire choisi	109 €	263 €	263 €	GRATUIT	328 €	308 €	GRATUIT	788 €	263 €	GRATUIT
Jour férié	787 €	1 154 €	1 154 €	GRATUIT	1 258 €	1 350 €	GRATUIT			
Samedi OU dimanche	650 €	961 €	961 €		1 048 €	1 126 €	GRATUIT	2 626 €		GRATUIT
Samedi ET dimanche	984 €	1 441 €	1 441 €		1 688 €	1 689 €	GRATUIT	3 555 €		
Dérogation horaire (4)	102 €	102 €	102 €		102 €	102 €	GRATUIT	102 €		

NON DISPONIBLE A LA LOCATION
NC : NON CONCERNE

(1) Une 1ère réservation s'entend en jour et non en événement. Soit, 1ère réservation pour un événement de 2 jours est égal à 1ère réservation 52 € auquel s'ajoute le tarif du 2ème jour.

Pour les associations pontoisiennes et non pontoisiennes justifiant d'une activité sur Pontoise, activité présentant un intérêt communal avéré et suffisant. En contrepartie, l'association ne devra pas, elle-même, soumettre l'occupation au paiement d'un prix (droit d'entrée ou autre), sauf :

- si la manifestation est réservée aux adhérents de cette association à but non-lucratif, ou
 - si dans le prolongement de la règle des 4P de la direction générale des impôts, les tarifs pratiqués sont manifestement inférieurs à ceux pratiqués par le secteur concurrentiel, ou
 - si l'activité entre dans les 6 manifestations payantes admises annuellement par le code général des impôts (Art. 261.7.1 du CGI).
- De plus, lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par un contrat de la commande publique ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un tel contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance mentionnée au 1er alinéa sont fonction de l'économie générale du contrat. Lorsque ce contrat s'exécute au seul profit de la personne publique, l'autorisation pourra être délivrée gratuitement (Art. L2125-1 CG3P).

(2) Pour les écoles = exonération du forfait, réservation faite par le service Scolaire

(3) Pour les collèges = une réservation par an par établissement avec paiement du forfait accueil ou permanence technique

(4) Forfait dérogation au-delà de 1 heure du matin : dépassement d'horaire réservation jusqu'à 3h du matin. Dérogation possible le samedi et / ou dimanche seulement si lundi férié.

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/12/2022

Application n°pawc-E-bp@pnt.com

93-DE-195-2195-05-20221215-97-22-5E

STUDIOS DE RÉPÉTITIONS

DESIGNATION	2022	2023
Adhésion annuelle		
Pour tous	Sans objet	Sans objet
Studios 1 et 2 équipés – Prix au studio		
<u>Pontoisiens</u>		
Groupes	9,5 € de l'heure, 77 € forfait 10h, 127 € forfait 20h	9,5 € de l'heure, 77 € forfait 10h, 127 € forfait 20h
Solistes	7,5 € de l'heure, 54 € forfait 10h, 85 € forfait 20h	7,5 € de l'heure, 54 € forfait 10h, 85 € forfait 20h
Associations	Sans objet	Sans objet
<u>Non Pontoisiens</u>		
Groupes	11,5 € de l'heure, 97 € forfait 10h, 167 € forfait 20h	11,5 € de l'heure, 97 € forfait 10h, 167 € forfait 20h
Solistes	9,5 € de l'heure, 76 € forfait 10h, 127 € forfait 20h	9,5 € de l'heure, 76 € forfait 10h, 127 € forfait 20h
Studio 3 (grand studio) équipé		
<u>Pontoisiens</u>		
Groupes	11,5 € de l'heure, 97 € forfait 10h, 167 € forfait 20h	11,5 € de l'heure, 97 € forfait 10h, 167 € forfait 20h
Solistes	non concerné	non concerné
Associations	Sans objet	Sans objet
<u>Non Pontoisiens</u>		
Groupes	13,5 € de l'heure, 122 € forfait 10h, 213 € forfait 20h	13,5 € de l'heure, 122 € forfait 10h, 213 € forfait 20h
Solistes	non concerné	non concerné
Petits et grand studio, selon besoins		
<u>Décibels</u>		
Groupes de l'année N	gratuité 20h	gratuité 20h
Groupes année N - 1	tarif petit studio Pontoisiens	tarif petit studio Pontoisiens
Groupes partenaires, en vue de programmation		
Campus Sound	gratuité 8h	gratuité 8h
Combo 95	gratuité 8h	gratuité 8h

COMMUNICATION

REGU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application n°20221215-97_22-16

01.06 - 05-219569405-20221215-97_22-16

COMMUNICATION

DESIGNATION	2022	2023
<i>Tarifs de tournage à Pontoise</i>		
½ journée de tournage	599,00 €	599,00 €
1 jour	1 055,00 €	1 055,00 €
Tarif à la journée pour 2 jours de tournage	931,00 €	931,00 €
Tarif à la journée pour 3 jours de tournage	790,00 €	790,00 €
Tarif à la journée pour 1 semaine de tournage	729,00 €	729,00 €
Tarif par jour supplémentaire, au-delà d'une semaine	666,00 €	666,00 €
Tournage des étudiants en audiovisuel	gratuit	gratuit
<i>Tarifs objets publicitaires Ville de Pontoise*</i>		
		<i>prix de vente</i>
Porte-clés cathédrale	-	5,00 €
Porte-clés musée	-	5,00 €
Porte-clés Gare	-	5,00 €
Mug cathédrale	-	7,00 €
Mug musée Pissarro	-	7,00 €
Mug Gare	-	7,00 €
Affiche cathédrale	-	10,00 €
Affiche musée Pissarro	-	10,00 €
Affiche gare	-	10,00 €
Tote bag So Pontoise	-	3,00 €
Carnet cathédrale	-	7,00 €
Carnet musée Pissarro	-	7,00 €
Carnet gare	-	7,00 €
Carte postale	-	1,00 €

**Par dérogation, ces tarifs seront applicables dès que la délibération sera exécutoire*

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/12/2022

Application en ligne E-typosites.com

93_0E-905-210505092-20221115-97_20_4E

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - VOIRIE

DESIGNATION	2022	2023
DROIT VOIRIE ET TAXES (*)		
Demande de permission de voirie (matériel fixe, grue etc) pour des engins stationnés sur place : le m ² /jour	34,70 €	34,70 €
Barrière ou palissade hors alignement : le ml/jour	1,80 €	1,80 €
Barrière ou palissade hors alignement : le ml/semaine	11,30 €	11,30 €
Barrière ou palissade hors alignement : le ml/mois	34,70 €	34,70 €
Occupation du sol de la voie publique et échafaudage sur pied pour cause de travaux de dépôt de matériaux : m ² /jour ; occupation du domaine public pour cause de travaux (benches, échafaudage sur pied, nacelle mobile, palissades, barrières, matériaux...)	3,30 €	3,30 €
Occupation du sol de la voie publique et échafaudage sur pied pour cause de travaux de dépôt de matériaux : m ² /semaine ; occupation du domaine public pour cause de travaux (benches, échafaudage sur pied, nacelle mobile, palissades, barrières, matériaux...)	11,30 €	11,30 €
Occupation du sol de la voie publique et échafaudage sur pied pour cause de travaux de dépôt de matériaux : m ² /mois ; occupation du domaine public pour cause de travaux (benches, échafaudage sur pied, nacelle mobile, palissades, barrières, matériaux...)	36,80 €	36,80 €
Echafaudage sans pied pour cause de travaux de dépôt de matériaux : m ² /jour ; occupation du domaine public pour cause de travaux	1,10 €	1,10 €
Echafaudage sans pied pour cause de travaux de dépôt de matériaux : m ² /semaine ; occupation du domaine public pour cause de travaux	5,10 €	5,10 €
Echafaudage sans pied pour cause de travaux de dépôt de matériaux : m ² /mois ; occupation du domaine public pour cause de travaux	20,40 €	20,40 €
Majoration par jour et par place de stationnement payant	2,75 €	2,75 €
Sanisettes chantier : le ml/jour	2,00 €	2,00 €
Sanisettes chantier : le ml/semaine	11,30 €	11,30 €
Sanisettes chantier : le ml/mois	34,70 €	34,70 €

(*) Conformément à l'article L2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques, lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par un contrat de la commande publique ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un tel contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance mentionnée au premier alinéa sont fonction de l'économie générale du contrat. Lorsque ce contrat s'exécute au seul profit de la personne publique, l'autorisation peut être délivrée gratuitement.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application agréée F. Registre.com

99_0E-095-210508095-20221216-37_22-0E

MARCHES COMMUNAUX D'APPROVISIONNEMENT selon formule de révision de la DSP

DESIGNATION	2020 (indices INSEE août 2019 : 104,86)		2021 (indices INSEE août 2020 : 105,09)		2022 (indices INSEE août 2021 : 107,05)		2023 (indices INSEE août 2022 : 113,38)	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Droits de place marchés d'approvisionnement								
<i>Places couvertes</i>								
Les deux premières places, chacune (1 place = 2 mètres)	3,92 €	4,70 €	3,93 €	4,71 €	4,59 €	5,50 €	4,86 €	5,83 €
Les deux suivantes (1 place = 2 mètres)	4,79 €	5,75 €	4,80 €	5,76 €	5,60 €	6,73 €	5,93 €	7,12 €
à partir de la troisième place, par place (1 place = 2 mètres) angle	5,79 €	6,95 €	5,80 €	6,96 €	6,77 €	8,13 €	7,17 €	8,60 €
	1,99 €	2,39 €	1,99 €	2,39 €	2,33 €	2,79 €	2,47 €	2,96 €
<i>Places découvertes</i>								
le mètre linéaire de façade	1,68 €	2,00 €	1,69 €	2,00 €	1,97 €	2,36 €	2,09 €	2,50 €
<i>Commerçants non abonnés</i>								
supplément par mètre linéaire de façade	0,70 €	0,84 €	0,70 €	0,84 €	0,82 €	0,98 €	0,87 €	1,04 €
<i>Droit de déchargement</i>								
par véhicule ou par remorque	2,00 €	2,40 €	2,00 €	2,40 €	2,34 €	2,81 €	2,48 €	2,97 €
<i>Taxe d'animation</i>								
par mètre linéaire	0,45 €	0,54 €	0,45 €	0,54 €	0,53 €	0,63 €	0,56 €	0,67 €
<i>Gardiennage</i>								
par véhicule (le samedi)	2,38 €	2,85 €	2,38 €	2,86 €	2,78 €	3,34 €	2,94 €	3,53 €

MARCHES THEMATIQUES

DESIGNATION	2020		2021		2022		2023	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Droits de place marchés d'approvisionnement								
Marché de l'art, l'emplacement de 4 mètres	36,00 €	43,20 €	36,08 €	43,29 €	Se référer aux tarifs des marchés			
Rendez-vous des collectionneurs-brocanteurs, l'emplacement de 4 mètres	16,20 €	19,45 €	16,23 €	19,50 €	Se référer aux tarifs des marchés			
Autres marchés thématiques, l'emplacement de 4 mètres	16,20 €	19,45 €	16,23 €	19,50 €	Se référer aux tarifs des marchés			
Autres marchés hors cadre de la DSP – le m/ jour	gratuité		gratuité		gratuité		gratuité	

COMMERCE AMBULANT (*)

DESIGNATION	2022	2023
Occupation du domaine public par un commerce ambulant (restauration rapide, buvette, frites, étals alimentaires et non alimentaires, appareils de distribution de confiserie, rôtissoires...), le m ² /jour	15,30 €	15,30 €
Occupation du domaine public par un commerce ambulant (forfait mensuel)	65,00 €	65,00 €
Occupation du domaine public par un commerce ambulant (forfait annuel)	555,00 €	555,00 €
COMMERCE SEDENTAIRE - TERRASSES ET ETALAGES (*)		
DESIGNATION	2022	2023
Enseignes mobiles, chevalets, présentoirs et autres objets... : l'unité/an	40,00 €	40,00 €
Étalages, rôtissoires, armoires froides et terrasses ouvertes : m ² /an	20,00 €	20,00 €
Terrasses fermées : m ² /an	86,50 €	86,50 €
Terrasses « semi-fermées » : m ² /an	35,00 €	35,00 €
Demandes ponctuelles d'un commerce devant sa boutique limitées à deux par an	gratuité	gratuité
Installations pour accessibilité commerce	gratuité	gratuité
Majoration par jour et par place de stationnement payant	2,75 €	2,75 €

(*) Conformément à l'article L2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques, lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par un contrat de la commande publique ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un tel contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance mentionnée au premier alinéa sont fonction de l'économie générale du contrat. Lorsque ce contrat s'exécute au seul profit de la personne publique, l'autorisation peut être délivrée gratuitement. »

STATIONNEMENT

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application adresse: E.hospitalier.com

93_06-VPS-2108/000-2/0221218-37_25-0E

Ville de Pontoise
Service public de stationnement payant sur voirie et hors voirie

- Tarifs à compter du 15 novembre 2021 -

Gratuité pour les journées suivantes : soirée des Vœux du Maire, le dimanche du Médiéval d'Oise, la journée du 14 juillet (Fête Nationale), le dimanche des Journées du Patrimoine, le week-end des Noëlis.

		VOIRIE				PARCS			
		Click & collect	Centre	Résidents Professionnels	Longue durée	Jean JAURES	Jean-Luc MAIRE	Bosut	Vinets (abonnés uniquement)
Période payante	jours heures	Lun-Sam 9h-19h	Lun-Sam 9h-19h	Lun-Ven 9h-19h	Lun-Ven 9h-19h	7j/7 24h/24	7j/7 24h/25	7j/7 24h/24	7j/7 24h/24
Période gratuite	jours fériés août pause méridienne	oui du 1er au 31 12h30-14h	oui du 1er au 31 12h30-14h	oui du 1er au 31 12h30-14h	oui du 1er au 31 12h30-14h	-	-	-	-
TARIFS HORAIRES									
tarifs voirie en € hors champs d'application de la TVA					tarifs parcs exprimés TTC				
Temps gratuit quotidien (a)		30 min	20 min	20 min	20 min	1 heure	1 heure	20 min	s.o.
00:00	00:20	(a) 0,60 €	(a) 0,60 €	(a) 0,60 €	(a) 0,60 €	(a) 0,60 €	(a) 0,60 €	(a) 0,60 €	-
00:20	00:30	(a) 1,00 €	0,80 €	0,80 €	0,80 €	(a) 0,80 €	(a) 0,80 €	0,80 €	-
00:30	00:45	2,00 €	1,20 €	1,10 €	1,10 €	(a) 1,00 €	(a) 1,00 €	1,10 €	-
00:45	01:00	5,00 €	1,60 €	1,40 €	1,40 €	(a) 1,20 €	(a) 1,20 €	1,40 €	-
01:00	01:15	25,00 €	2,00 €	1,80 €	1,80 €	1,50 €	1,50 €	1,80 €	-
01:15	01:30	-	2,40 €	2,20 €	2,20 €	1,80 €	1,80 €	2,20 €	-
01:30	01:45	-	2,90 €	2,50 €	2,50 €	2,00 €	2,00 €	2,50 €	-
01:45	02:00	-	3,40 €	2,80 €	2,80 €	2,40 €	2,40 €	2,80 €	-
02:00	02:15	-	25,00 €	3,10 €	3,10 €	2,60 €	2,60 €	3,10 €	-
02:15	02:30	-	-	3,40 €	3,40 €	2,80 €	2,80 €	3,40 €	-
02:30	02:45	-	s mentionnées)	3,70 €	3,70 €	2,90 €	2,90 €	3,70 €	-
02:45	03:00	-	-	4,00 €	4,00 €	3,00 €	3,00 €	4,00 €	-
03:00	03:15	-	-	4,20 €	4,20 €	3,10 €	3,10 €	4,20 €	-
03:15	03:30	-	-	4,40 €	4,40 €	3,20 €	3,20 €	4,40 €	-
03:30	03:45	-	-	4,60 €	4,60 €	3,40 €	3,40 €	4,60 €	-
03:45	04:00	-	-	4,80 €	4,80 €	3,60 €	3,60 €	4,80 €	-
04:00	04:15	-	-	5,00 €	5,00 €	3,80 €	3,80 €	5,00 €	-
04:15	04:30	-	-	5,20 €	5,20 €	4,00 €	4,00 €	5,20 €	-
04:30	04:45	-	-	5,40 €	5,40 €	4,20 €	4,20 €	5,40 €	-
04:45	05:00	-	-	5,60 €	5,60 €	4,40 €	4,40 €	5,60 €	-
05:00	05:15	-	-	25,00 €	5,80 €	4,60 €	4,60 €	5,80 €	-
05:15	05:30	-	-	-	6,00 €	4,80 €	4,80 €	6,00 €	-
05:30	05:45	-	-	-	6,20 €	5,00 €	5,00 €	6,20 €	-
05:45	06:00	-	-	-	6,40 €	5,20 €	5,20 €	6,40 €	-
06:00	06:15	-	-	-	6,60 €	5,40 €	5,40 €	6,60 €	-
06:15	06:30	-	-	-	6,80 €	5,60 €	5,60 €	6,80 €	-
06:30	06:45	-	-	-	7,00 €	5,80 €	5,80 €	7,00 €	-
06:45	07:00	-	-	-	7,20 €	6,00 €	6,00 €	7,20 €	-
07:00	07:15	-	-	-	7,40 €	6,20 €	6,20 €	7,40 €	-
07:15	07:30	-	-	-	7,60 €	6,40 €	6,40 €	7,60 €	-
07:30	07:45	-	-	-	7,80 €	6,60 €	6,60 €	7,80 €	-
07:45	08:00	-	-	-	8,00 €	6,80 €	6,80 €	8,00 €	-
08:00	08:15	-	-	-	8,20 €	7,00 €	7,00 €	8,10 €	-
08:15	08:30	-	-	-	8,40 €	7,20 €	7,20 €	8,20 €	-
08:30	08:45	-	-	-	25,00 €	7,40 €	7,40 €	8,30 €	-
08:45	09:00	-	-	-	-	7,60 €	7,60 €	8,40 €	-
09:00	09:15	-	-	-	-	7,80 €	7,80 €	8,50 €	-
09:15	09:30	-	-	-	-	8,00 €	8,00 €	8,60 €	-
09:30	09:45	-	-	-	-	8,20 €	8,20 €	8,70 €	-
09:45	10:00	-	-	-	-	8,40 €	8,40 €	8,80 €	-
10:00	12:00	-	-	-	-	10,00 €	10,00 €	10,00 €	-
12:00	24:00	-	-	-	-	12,00 €	12,00 €	12,00 €	-
ticket perdu		-	-	-	-	12,00 €	12,00 €	12,00 €	-
FORAITS ET ABBONEMENTS									
tarifs voirie en € hors champs d'application de la TVA					tarifs parcs exprimés TTC				
Tout public (24/7)	mois	-	-	-	60,00 €	90,00 €	99,00 €	65,00 €	35,00 €
Résident	mois	(b)	(b)	(b) 12,00 €	(b) 12,00 €	(c) 50,00 €	(c) 50,00 €	(c) 20,00 €	-
Professionnel	mois	(d)	(d)	(d) 50,00 €	(d) 50,00 €	(e) 40,00 €	(e) 50,00 €	(e) 50,00 €	-
Terrasse J.Jaurès	mois	-	-	-	-	75,00 €	-	-	-
Moto (24/7)	mois	-	-	-	-	25,00 €	30,00 €	-	-
Tout public (24/7)	trimestre	-	-	-	-	261,00 €	287,10 €	188,50 €	101,50 €
Résident	trimestre	-	-	-	-	(c) 145,00 €	(c) 145,00 €	(c) 58,00 €	-
Professionnel	trimestre	-	-	-	-	(e) 116,00 €	(e) 145,00 €	(e) 145,00 €	-
Terrasse J.Jaurès	trimestre	-	-	-	-	217,50 €	-	-	-
Moto (24/7)	trimestre	-	-	-	-	72,50 €	87,00 €	-	-
Tout public (24/7)	année	-	-	-	600,00 €	990,00 €	1 089,00 €	715,00 €	385,00 €
Résident	année	(b)	(b)	(b) 120,00 €	(b) 120,00 €	(c) 550,00 €	(c) 550,00 €	(c) 220,00 €	-
Professionnel	année	(d)	(d)	(d) 500,00 €	(d) 500,00 €	(e) 400,00 €	(e) 550,00 €	(e) 550,00 €	-
Terrasse J.Jaurès	année	-	-	-	-	825,00 €	-	-	-
Moto (24/7)	année	-	-	-	-	275,00 €	330,00 €	-	-

(a) Gratuité 1 x par jour et par plaque d'immatriculation ; les tarifs affichés sont appliqués si le véhicule se présente une 2^{ème} fois dans la même journée

(b) Sur présentation d'un justificatif de domicile, les résidents de toutes les zones payantes peuvent souscrire un abonnement ouvrant droit au stationnement libre dans les zones "Résidents-professionnels" et "Longue durée", offre limitée à 2 abonnements par foyer

(c) Abonnement nuit, valable toutes les nuits de 19h00 à 3h00 + dimanches et jours fériés

(d) Sur présentation d'un justificatif de domiciliation, les professionnels dont l'adresse de domiciliation est en zones payantes peuvent souscrire un abonnement ouvrant droit au stationnement libre dans les zones "Résidents-professionnels" et "Longue durée"

(e) Abonnement jour-semaine, valable du lundi au samedi de 7h00 à 20h00

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application agréée E-legalite.com

STATIONNEMENT - AUTRES PARKINGS

DESIGNATION	2022		2023	
	HT	TTC	HT	TTC
<i>Parking PARIS (au mois)</i>				
	25,00 €	30,00 €	25,00 €	30,00 €

REÇU EN PREFECTURE
 Le 16/12/2022
 Application: 201905195-20221215-37-20-1E

DIVERS

RECU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application n°2021-128-37_22-06

95 DE - 05 - 2105 65000 - 2102 128 - 37_22-06

TOUS SERVICES

DESIGNATION	2022	2023
PHOTOCOPIES (prix à l'unité)		
Horaires de paiement : 9h00 - 12h00 / 14h30 - 18h30		
format A4 noir et blanc	0,15 €	0,15 €
format A4 couleur	0,20 €	0,20 €
format A3 noir et blanc	0,20 €	0,20 €
format A3 couleur	0,25 €	0,25 €
COPIE DE PLAN		
A0 noir et blanc	tarif suivant facturation prestataire	tarif suivant facturation prestataire
A0 couleur	tarif suivant facturation prestataire	tarif suivant facturation prestataire
PRINCIPES GENERAUX APPLICABLES POUR LES LOCATIONS DE SALLE, LES MISES A DISPOSITION DE MATERIEL OU DE MOYENS HUMAINS (*)		
Clef perdue (hors changement de barillet facturé à prix coûtant sur base d'un devis)	11,00 €	11,00 €
Clef supplémentaire pour les associations (reproduction faite par la Ville et facturée)	11,00 €	11,00 €
Clef rendue hors délai (cf article : Remise des clefs de la convention de mise à disposition de locaux)	6,00 €/jour	6,00 €/jour
Remboursement du mobilier en cas de dégradation, perte ou vol :		
Table (par jour calendrier)	91,50 €	91,50 €
Chaise (par jour calendrier)	35,50 €	35,50 €
Portant vêtement (par jour calendrier)	122,00 €	122,00 €
Abris-facile 3 X 3 (par jour calendrier)	460,00 €	460,00 €
Barrières Héras (**) (par jour calendrier)	50,00 €	50,00 €
Barrières Vautban (**) (par jour calendrier)	50,00 €	50,00 €
Toute intervention pour le compte de tiers ou en reprise de désordres causés par un tiers (*) sera re facturée au coût réel, justifiée sur facture d'entreprises et/ou sur décompte du temps et des moyens communaux utilisés.		
Coût horaire d'un agent technique catégorie A	50,00 €	50,00 €
Coût horaire d'un agent technique catégorie B	30,00 €	30,00 €
Coût horaire d'un agent technique catégorie C	25,00 €	25,00 €
Coût horaire d'un agent administratif de catégorie A	35,00 €	35,00 €
Coût horaire d'un agent administratif de catégorie B	30,00 €	30,00 €
Coût horaire d'un agent administratif de catégorie C	25,00 €	25,00 €
Outillage/Equipements/Engins mobilisés	Coût réel	Coût réel

(*) Interventions réalisées par les services communaux en dehors des interventions déjà prévues dans un cadre contractuel ou réglementaire. Les tarifs correspondant à ces interventions ne s'appliquent donc que dans les situations qui ne sont pas déjà prises en compte au titre des différents règlements en vigueur ou définies dans un cadre conventionnel.

La Ville se réserve le droit de demander une réparation financière en cas de dégradation et/ou perte de matériel (voir onglet tous services)

Conformément à l'article L2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques, lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par un contrat de la commande publique ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un tel contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance mentionnée au premier alinéa sont fonction de l'économie générale du contrat. Lorsque ce contrat s'exécute au seul profit de la personne

** Les barrières seront à prendre et à ramener au CUM, 6 rue Ampère, suivant la disponibilité.

TRANSPORT

DESIGNATION	2022	2023
LOCATION VEHICULES AUX ASSOCIATIONS PONTIENNES ET AUX ECOLES LES WEEK END		
Car (55 places)		
KM	3,50 €	3,50 €
Coût horaire chauffeur	35,00 €	35,00 €
Mini-bus (16 à 22 places)		
KM	2,50 €	2,50 €
Coût horaire chauffeur	35,00 €	35,00 €
Frais divers		
Frais de péage		
Frais de parking		
A la charge du loueur	A la charge du loueur	A la charge du loueur

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/12/2022

Application approuvée E. de la Préfecture

93_06-V06-24/06/0005-20221210-37_25-0E